Paris le 25 février 2015

Madame FARNAUD DEFROMONT Hélène
AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger)
Ministère des Affaires Etrangères
23, place de Catalogne
75014 PARIS

PS/MR

Madame la Directrice,

Les personnels de l'AEFE se sont fortement mobilisés lors des élections professionnelles du 4 décembre dernier. Par leur vote, ils ont exprimé leur attachement à la représentation en instance, à l'importance du travail des élu-es, et à un dialogue social de qualité entre l'Agence et les organisations syndicales représentatives.

Malheureusement, le dialogue social tel qu'il est pratiqué actuellement à l'AEFE n'est pas à la hauteur des attentes des personnels.

La fin de mission anticipée de notre collègue résident à Rio et le non renouvellement de détachement de quatre résidents dans le second degré ont suscité une vive émotion dans le réseau.

Plusieurs actions ont été engagées : mouvement de grève FSU du 3 février, pétition SNES/SNUipp, intervention d'élus de l'étranger, demandes d'explications, blogs, articles de presse... Enseignants, élus, parents d'élèves, associations ou même partis politiques ont manifesté leur désapprobation, tout en s'inquiétant de l'état d'esprit actuel de l'agence dans la gestion de ses personnels et des mesures arbitraires dont l'établissement public était jusque-là épargné. Tous vous demandent de revenir sur ces décisions et de reconsidérer la situation des personnels frappés de fin de mission ou de non renouvellement/contrat.

D'autre part, il est urgent de redonner toute sa place au dialogue social à l'agence, dans les établissements comme en centrale.

Face à l'autoritarisme de certains proviseurs ou organismes gestionnaires rétifs à la présence syndicale dans leurs établissements, les syndicats de la FSU attendent également des engagements concrets de votre part :

*dans les établissements*

- de respecter les personnels et leurs droits syndicaux (notamment le droit de grève et le droit de se réunir) ;
- de mettre fin aux entraves à l'exercice du droit syndical ;
- de favoriser un fonctionnement démocratique des établissements : d'être à l'écoute des personnels, de respecter les procédures et les instances de décision ; la réactualisation en ce sens d'un texte « vie scolaire » est indispensable.
- de mettre fin aux injonctions, aux menaces et aux pressions hiérarchiques de toutes sortes ;
- de faire appliquer les textes garantissant les droits des personnels ;
- d'en finir avec l'utilisation abusive des fins de mission et des non renouvellements ;
- d'en finir avec la constitution de dossiers administratifs dans le dos des agents.

L'action 70 du plan d'orientation stratégique de l'AEFE préconise « la mise en œuvre d'un dialogue social constructif avec les représentants des personnels ». L'élaboration d'un texte de cadrage (note ou circulaire) à l'attention de tous les établissements du réseau s'avère nécessaire afin de mettre un terme aux dérives constatées et de poser les bases d'un dialogue social renouvelé.

*en centrale :*

- d'avancer concrètement, dans le cadre des réunions de dialogue social, et des groupes de travail sur les demandes syndicales, comme l'extension des droits des personnels à l'étranger (résidents, recrutés locaux) ou la revalorisation de l'avantage familial ;
- de donner des suites concrètes aux engagements pris dans les instances, notamment en comité technique (avantage familial, établissements homologués...) ;
- de reconnaître enfin que les conditions de travail des détachés du réseau sont dans le périmètre du CHS-CT.

Madame la directrice, vous avez manifesté, par votre présence aux opérations de dépouillement, un grand intérêt pour les élections professionnelles du 4 décembre dernier. A l'occasion de ce nouveau mandat confié aux commissaires paritaires, il est urgent de repenser la conception du dialogue social qui nous paraît bien éloignée des intérêts du service public d'éducation à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos meilleures salutations.

Christophe LE BOLC'H
Secrétaire National du SNUIPP/FSU
Responsable des questions hors de France

Patrick SOLDAT
Secrétaire National SNES/FSU
Responsable des questions hors de France et COM